



Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale



REPUBLIQUE TOGOLAISE

TRAVAIL - LIBERTE - PATRIE

N° 37/C / HCRRUN

Lomé, le 29 DEC 2017

Communiqué

Après la prise en charge psycho-médicale et l'indemnisation des victimes vulnérables de 2005 du pool 1 (Antennes de Dapaong, Kara et Sokodé) du 12 au 16 décembre 2017, et celles du pool 2 (Antenne d'Atakpamé) du 19 au 23 décembre 2017, le HCRRUN a poursuivi du 26 au 29 décembre 2017, le pool 3 (Antennes de Kpalimé, Tsévié, Aného et Lomé).

Cependant, sur les 90 victimes attendues pour le compte de ce pool 3, trente (30) victimes provenant de Kpalimé, Aného, Tabligbo, Kévé, Tsévié et une partie de Lomé, ont pu faire le déplacement, être prises en charge et indemnisées au cours de cette semaine du 26 au 29 décembre 2017.

Aussi et en raison des festivités de fin d'année, la prise en charge et l'indemnisation des autres victimes vulnérables se poursuivra dans la deuxième quinzaine du mois de janvier 2018.

Toutes les victimes vulnérables dont les noms ont été affichés et n'ayant pas encore été prises en charge seront donc contactées par le HCRRUN pour être informées de la date de leur passage respectif en vue de leur prise en charge et de leur indemnisation effectives.

Le HCRRUN adresse ses vœux de bonne et heureuse année 2018 à toutes et à tous et salue encore la patience de tout un chacun dans l'attente de leur tour d'indemnisation.

Fait à Lomé, le 29 décembre 2017



Pour le HCRRUN

La Présidente

Mme Awa Nana-Daboya

Vivre ensemble,.... une nécessité!